

Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC)

Rapport d'activités de la CGVC pour l'année 2015

À l'attention du bureau du Conseil de Ville

Monsieur le Président, Madame, Messieurs

La Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC) vous présente un aperçu de son activité au cours de l'année 2015.

Généralités

La CGVC est formée de 9 membres avec droit de vote plus un membre avec droit consultatif.

En 2015 ont siégé:

Président	M. Ribeaud	PS
Vice-président	P.-A. Fleury	PDC
Membres	P. Chételat	PLR
	M. Macchi	PS
	J.-P. Miserez	PCSI
	K. Chevrolet	PDC
	P. Berthold	PDC
	M.- Cl. Grimm	CS-POP-Verts,
	P. Stanic remplacée par J. Beuret	CS-POP-Verts
Membre consultatif	D. Baettig	UDC
Secrétaire	Françoise Galeuchet, démissionnaire fin octobre 2015	

La CGVC contrôle l'organisation, la gestion et le fonctionnement de l'administration communale. La collaboration, tant avec les autorités politiques qu'avec les membres de l'administration communale, a été bonne.

La commission a tenu 8 séances ordinaires et le 22 décembre 2015, un membre de chaque parti représenté à la CGVC a participé à la présentation du projet ERP (= Enterprise-Resource-Planning) pour le remplacement de LARIX aux représentants des communes intéressées.

1 Rapports réglementaires

Comme chaque année la CGVC a analysé les comptes de la commune, ceux du FRED et le fonctionnement de l'administration communale. Elle a établi trois rapports qui confirment que la commune est bien gérée. Les objets ayant requis une attention particulière sont traités séparément ci-dessous.

Les propositions de la CGVC, des compléments d'informations concernant l'activité de la police (nombre et nature des interventions) et de l'UETP (permis, oppositions et recours) ont été retenues et traitées. La CGVC est d'avis que le cahier des charges de la police municipale doit être actualisé.

FRED : la CGVC a demandé à la fiduciaire PWC de confirmer que le calcul du passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations (prestations acquises des assurés) a été effectué correctement et équitablement. Le résultat de ce contrôle exceptionnel confirme que l'exécution de la transition dans le régime de primauté des cotisations a été irréprochable. Les statuts et le règlement du FRED ont été mis à jour.

2 Questions particulières ayant retenu l'attention de la CGVC

FRED : le taux de conversion est actuellement de 5.85 % (contre environ 7 % il y a une dizaine d'années). Il en résulte une diminution des rentes de l'ordre de 15 % qui ne sera que partiellement corrigée. Le comité va étudier les moyens de maintenir et la santé financière et un niveau de rente approprié pour les futurs rentiers. Un rendement minimal de 2.3 % est nécessaire pour assurer les engagements actuels.

Une réévaluation du parc immobilier du FRED a été menée : il en résulte une plus-value de 2.3 millions et le rendement locatif reste satisfaisant bien que les immeubles sont, selon les critères actuels, démodés (cuisine séparée et plutôt petite). Malgré cela le taux d'occupation est de 98-99 %.

La CGVC a examiné et accepté deux demandes de modifications de projets des SID :

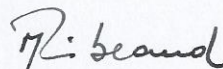
- une partie des panneaux prévus pour être installés sur les bâtiments Wenger ont été montés sur les bâtiments de Pressor et du Cinéma Cinemont sans dépassement de crédits.
- un dépassement de crédit concernant le projet de centrale micro-hydraulique.

L'inclusion de l'achat de l'électricité photovoltaïque dans les comptes des SID a été discutée.

Remplacement de LARIX: la CGVC suit le projet en cours. Une amélioration de la gestion comptable des appartements et objets du patrimoine financier est nécessaire, le nouvel outil de gestion ERP devrait le permettre.

Commission de Gestion et de
Vérification des Comptes

Le Président



M. Ribeaud

Le Vice-président



P.- A. Fleury

Janvier 2016

Distribution :

Monsieur Renaud Ludwig, Président du Conseil de Ville

Madame Edith Cuttat Gyger, Chancelière communale